

La Gazette de Sorel

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

347

G. I. BARTHE, PROPRIÉTAIRE.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Ls. LALIBERTÉ, IMPRIMEUR.

ADRESSES D'AFFAIRES.

G. I. BARTHE,
Avocat et Conseil de la Reine,
SOREL,
No. 17, RUE GEORGE,

Au-dessus des Bureaux de La Gazette de Sorel.
Suivra régulièrement les Cours à Sorel et la Cour de Révision et d'Appel à Montréal.
M. Barthe remercie ses amis du patronage qu'ils lui ont accordé, depuis quelques mois surtout, et il fera tout en son pouvoir pour mériter la confiance générale dans l'exercice de sa profession.

Il sera régulièrement à son bureau de 10 heures A. M. à 1 heure P. M. et de 2 heures à 4 heures P. M., tous les jours.
Sorel, 1 mars 1879.—ua.

L. P. P. CARDIN,
NOTAIRE.

No. 86, RUE AUGUSTA.
Sorel, 1 mars 1879.—Jno.

J. A. E. GENEREUX,
HUISSIER
ET AGENT COLLECTEUR.

Bureau: à BERTHIER, (Ville).
1 mars 1879.—ua.

J. R. DESROSIERS,
Notaire Public.

Bureau, No. 30, rue Georges.
Ancienne résidence de
M. MATHIEU, Avocat.
Sorel, 1 mars 1879.—ua.

Agence Generale d'Assurance.

Polices d'assurance sur la vie, contre le feu et contre les accidents, émanées aux taux les plus accommodants.
La propriété de toute espèce est assurée contre les dommages ou pertes causés par le feu.

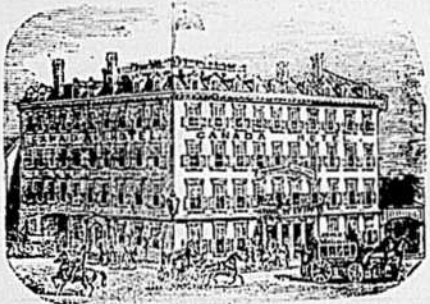
Cie d'Assurance
COMMERCIAL UNION.
Contre le feu, sur la vie et maritime.
Capital \$12,500,000.

Bureau principal à Londres, Angleterre.
ASSURANCE "MUTUELLE"
des Cantons de l'Est, contre le feu, Waterloo, P. Q.

ASSURANCE MUTUELLE "SUN"
sur la vie et contre les accidents, Montréal, P. Q.

Ces compagnies de premier ordre représentent
\$13,570,000
Toute porte est promptement réglée.

G. PELTIER,
AGENT GÉNÉRAL, 43, rue Reine.
R. WILSON BOYD,
AGENT SPÉCIAL de la Mutuelle "Sun,"
1 mars 1879



Hotel du Canada, MONTREAL, P. Q.

Le Propriétaire a le plaisir d'informer le public et l'innombrable clientèle qui l'honore de son patronage, que l'Hôtel du Canada vient d'être entièrement remis à neuf. L'ameublement non-seulement est magnifique, et que rien dans les améliorations qui ont été faites, n'a été épargné pour assurer aux voyageurs et aux familles tout le confort d'un Hôtel de première classe.

Reconnaissant la bienveillance que le public lui a jusqu'à présent accordée, le Propriétaire redoublera d'efforts pour en mériter la continuation.
Des Voitures seront aux débarcadères des vapeurs et des chemins de fer.

A. BELIVEAU,
Propriétaire.
Montréal, 1 mars 1879.

AGENTS, LISEZ CE CI.

Nous paierons aux agents un salaire de \$100 par mois et leurs frais, ou leur allouons une forte commission pour la vente de nos nouvelles et merveilleuses inventions. Ce que nous disons, nous le pensons. Echantillons franco.
S'adresser à
SHERMAN & CO., Marshall, Mich.
12 Mars 1879.—3m.

400,000 Briques À VENDRE.

Cette brique est de première qualité et faite l'année dernière.
S'adresser à
JAMES SHEPPARD,
SOREL.
1 mars 1879.—3m.

Feuilleton de "La Gazette de Sorel"

Le Comte Kostia.

XIV.

(Suite.)

—Ainsi la curiosité et la médecine sont les seules passions de Vladimir Paulitch ?

—Vous dites bien. Il a consacré à l'étude et à la pratique de son art tout son temps, toutes ses pensées. On ne peut imaginer une vie plus austère : il n'a jamais rien donné à son plaisir, rien accordé à ses sens, et certes ce grand retranchement de toutes les jouissances communes ne procède pas de scrupules religieux. Le docteur ne croit qu'aux atomes; mais il est ascétique par goût. Vous savez l'admirable définition que Voltaire a donnée de l'amour, l'étoffe de la nature que l'imagination a brodée. Eh bien ! Vladimir Paulitch est dépourvu de cette imagination qui brode au tambour, et d'autre part l'étoffe toute nue excite son mépris, je veux dire qu'il méprise la volupté par orgueil intellectuel. Aussi ce terrible incrédule, qui tient la morale pour une chitnère et vit dans l'abstinence, est, à votre choix, un libertin sans vices ou un saint sans principes. Cela ne laisse pas de faire un caractère assez singulier.

—A ce compte, dit Gilbert, sa vertu n'est qu'un accident.
—Etes-vous bien sûr que la vertu soit jamais autre chose ? répartit M. Lemino.

La nuit venue, Gilbert, qui avait des informations à prendre, traversa la prau dont la chapelle formait un des côtés, et, gagnant les derrière par une porte de dégagement, il se mit à la recherche du père Alexis. Il ne fut pas longtemps à le découvrir, car le pope avait laissé ses volets entr'ouverts, et il fumait paisiblement sa pipe, assis dans l'embrasure de la fenêtre. Dès qu'il aperçut Gilbert :

"Oh ! le brave enfant ! s'écria-t-il. Qu'il entre vite ! Ma chambre et mon cœur lui sont ouverts."

Gilbert lui montra son bras en bandoulière, dont il ne pouvait s'aider pour escalader la fenêtre.

—N'est-ce que cela, mon enfant ? dit le père Alexis. Je vais vous hisser jusqu'ici.

Gilbert se souleva sur son bras droit, et le père Alexis l'attira à lui, ils se trouvèrent bientôt assis en face l'un de l'autre, mariant à l'envi les fumées bleues de leurs chibouques.

—N'avez-vous pas remarqué, dit le père Alexis, que Kostia Petrovitch était aujourd'hui d'une humeur charmante ? Quand je vous disais qu'il a de bons moments ! Vladimir Paulitch lui a déjà fait beaucoup de bien. Quel médecin que ce Vladimir ! C'est grand dommage qu'il ne croie pas en Dieu ; mais un jour peut-être la grâce touchera son cœur, et alors ce sera un homme accompli.

—A votre place, mon père, ce Vladimir me ferait peur, dit Gilbert. Ivan prétend qu'il est un peu sorcier. Ne craignez-vous pas qu'un beau jour il ne vous dérober votre secret ?

Le père Alexis haussa les épaules.

—Ivan radote, dit-il. Si Vladimir Paulitch était sorcier, n'aurait-il pas pénétré depuis longtemps le mystère qu'il brûlait d'approfondir ? car il fait plus que d'aimer le comte Kostia ; il lui est dévoué jusqu'au fanatisme..... Ce qui est certain, c'est qu'ayant découvert que la comtesse Olga était enceinte, il eut la barbarie de se faire son dénonciateur, — et cette lettre qui annonçait au comte Kostia son déshonneur, cette lettre qui le fit revenir de Paris comme un coup de foudre, cette lettre enfin qui a causé la mort d'Olga Vassilievna, c'est lui, c'est Vladimir Paulitch qui l'a écrite.

—Et Morlof, dit Gilbert, est-ce Vladimir qui l'a dénoncé aux injustes fureurs du comte ?

—Au contraire, Vladimir a plaidé sa cause ; mais son éloquence a échoué contre les aveugles préventions de Kostia Petrovitch. Ce Morlof était, pour son malheur, un élégant très-connu

par ses aventures galantes. Homme d'honneur au demeurant, incapable de trahir un ami, ce qui le perdit, ce fut cette réputation d'homme à bonne fortune dont il se targuait. Et puis, quand Kostia Petrovitch interrogea sa femme, comme elle se refusait à dénoncer son séducteur, il s'avisa de nommer Morlof, et la vivacité qu'elle mit à le défendre confirma le comte dans ses soupçons. Pour le désabuser, il ne fallut rien moins que cette tragique rencontre dont je fus informé trop tard. Exhalant son dernier souffle, Morlof tendit la main à son meurtrier. "Je meurs innocent !" dit-il. Et dans cette dernière parole d'un mourant, il y avait un tel accent de vérité, que le comte Kostia n'y put résister ; la lumière se fit dans son âme.

Comme la nuit s'épaississait, le père Alexis ferma les volets et alluma une bougie.

—Mon cher enfant, dit-il en se rasseyant et rallumant sa pipe, il faut que je te raconte quelque chose que j'ai appris aujourd'hui, peu d'instants avant dîner, et qui me paraît fort étrange. Ecoute-moi bien, je suis sûr que tu parleras mon étonnement.

Gilbert ouvrit l'oreille, car il pressentait que le père Alexis allait lui parler de Stéphane.

—C'est un fait singulier, reprit le pope, que je ne voudrais pas raconter au premier venu, mais que je suis bien aise de te faire connaître, parce que tu es un esprit sérieux et réfléchi, bien que pour ton malheur tu ne sois pas orthodoxe. Et puis à Dieu que tu le fasses ! Sache donc, mon enfant, qu'aujourd'hui samedi je me suis rendu à mon ordinaire auprès de Stéphane pour le catéchiser, et, par les raisons que tu sais, j'ai redoublé d'efforts afin de faire pénétrer dans cette tête revêche les saintes vérités de la foi. Or il paraît que sans le vouloir tu lui as causé des chagrins, et tu peux croire que, du caractère dont il est loin, de l'avoir pardonné, il s'est mis en frais pour me faire épouser ses ressentiments. Cependant lui, qui d'habitude s'emporte et bat la campagne dès qu'une monche le pique, il avait, en me récitant ses doctrines, un air de tranquillité et une modération dans le ton qui m'étonnèrent au dernier point. Comme je m'efforçais d'en découvrir la raison, il m'arriva de lever les yeux sur les images de saint George et de saint Serge qui décorent l'un des coins de sa chambre, et devant lesquelles il fait ses prières soir et matin. O surprise ! ô douleur ! je m'aperçus que les deux saints ont essuyé de honteux outrages : l'un n'a plus de jambes, l'autre est défiguré par une horrible balafre !..... "Sainte Vierge ! m'écriai-je d'une voix treublante. Qui donc a eu l'audace de porter une main profane sur ces deux vénérables images ?....." Mais lui souriant ; "Le coupable est ici, mon père, répondit-il. C'est moi qui l'autre jour, dans un accès de juste colère, ai fouleté à outrance ces deux saints pour les punir de m'être trop peu secourables." Comment le prendre ma stupeur ? Les bras me tombèrent, et une sueur froide me vint au front, ma langue s'embarassa ; je ne savais que dire, que penser.

—Et puis vous ne vous souciez pas de ma visite ?

—Stéphane ne lui répondit que par un regard.

En ce moment, des pas retentirent dans le vestibule. Quand le comte entra, Gilbert se promenait dans le fond de la salle, et Stéphane, lui tournant le dos, observait attentivement l'une des figurines sculptées de la boiserie. M. Lemino, s'arrêtant sur le seuil de la porte, les regarda tous deux d'un air narquois :

"Il était temps que j'arrivasse ! dit-il en riant. Voilà un tête-à-tête embarrassant."

Le jour suivant, Gilbert partit pour

Francfort. Un libraire de cette ville venait d'envoyer à M. Lemino un catalogue de vieux livres parmi lesquels se trouvait le glossaire de la grécité byzantine de Du Cango, ouvrage capital dont le comte ne possédait qu'un exemplaire maculé et incomplet. Gilbert le persuada de l'envoyer au plus vite faire main basse sur cette proie. Le lendemain, avant toutes choses, il passa chez un cordier, et lui commanda deux échelles de corde dont il indiqua la mesure. Tout le reste de sa journée fut consacré à ses achats de livres. Non-seulement il se procura le glossaire, mais comme en matière de lettre moule il était grand d'écuyer de fauvettes, à force de fureter dans la boutique d'un antiquaire, il fit des trouvailles dont il fut ravi. Il ne le fut pas moins quand on lui apporta le soir à l'hôtel les deux échelles commandées. Il les cacha dans le fond de sa malle ; le jour suivant, nouveau chasse aux bouquins. Tout en giboyant, il aperçut à la devanture d'un cordonnier une paire de souliers dont les semelles étaient en feutre, admirables chaussures pour éviter les glissades. Les souliers allaient à son pied, et les acheta sans marchander. Il fit aussi emplette d'un ceinturon, d'un chapeau à larges ailes, d'une paire de pantalons très-épais et d'une vareuse en laine rousse.

Le samedi suivant, vers midi, il était de retour au Geierfels : il espérait pouvoir, avant le dîner, échanger quelque mots avec Stéphane ; mais le comte entra dans la salle avant son fils. Heureusement, sur la fin du repas, il se leva de table pour aller tirer d'une armoire une bouteille de tokai dont il voulait faire fête à son secrétaire. Pendant que le dos tourné, il cherchait la bouteille et qu'il la débouchait, Gilbert fit un geste qui attira l'attention de Stéphane, et aussitôt il traça des lettres sur la nappe avec le manche de son couteau. Ces lettres signifiaient : A ce soir.

Pendant le reste du repas, Stéphane eut l'air agité. A tout instant, il changeait de couleur ; il sortit de table le premier, et au moment de quitter la salle, se retournant, il lança à Gilbert un regard où se peignait le tumulte de ses pensées. Dès qu'il eut disparu :

"Le regrette encore son gros chien ! dit le comte en ricanant. Décidément, les passions de monsieur mon fils sont fort intéressantes."

XV.

Vers dix heures, Gilbert commença les apprêts de son expédition. Il n'avait pas à craindre qu'on ne le vint surprendre : ses soirées lui appartenaient, c'était un secret convenu entre le comte et lui. Aussi bien, il venait d'entendre rouler sur ses gonds la grande porte du corridor. Du côté de la terrasse, les épaisses ramées des arbres l'abritaient contre les regards des chiens de garde, qui, s'ils se fussent doutés de l'aventure, auraient pu donner l'éveil. Rien à redouter non plus du côté du terre : il n'était fréquenté que de la jeune chevière, qui n'avait pas accoutumé de promener si tard ses chèvres parmi les rochers. D'ailleurs la nuit serena, mais sans lune, étant propice ; nulle autre clarté que la leur discrète des étoiles qui devait l'aider à se guider, sans être assez vive pour le trahir ni l'inquiéter ; l'air était calme ; une brise presque insensible renouait par intervalles les feuilles des arbres sans agiter les branchages. Grâce à ce concours de circonstances favorables, l'entreprise de Gilbert n'était pas désespérée ; mais il ne songeait pas à s'en dissimuler les périls.

L'horloge du château venait de frapper dix coups, quand il éteignit sa lampe et ouvrit sa fenêtre. Il y resta longtemps accoudé : ses regards s'apprivoisèrent enfin avec les ténèbres, et à la faveur du rayonnement des étoiles, il commença à reconnaître sans effort la forme réelle des objets qui l'entouraient. La fenêtre était partagée en deux baies égales par un morceau de pierre, et elle était précédée d'une large tablette de basalte qu'entourait une balustrade. Gilbert assujettit fortement l'une de ses échelles de corde au meuble et à l'un des balustres du côté

gauche ; puis il grimpa sur le rebord de basalte et s'y tint debout pendant quelques instants, contemplant en silence le précipice. Dans le gouffre sombre et vaporeux où il plongeait ses yeux, il distinguait une paroi de rochers blanchâtres qui semblaient l'attirer à eux et le provoquer à un voyage aérien : il n'eut garde de s'abandonner à cette attraction fatale, et, le malaise qu'elle lui causait s'affaiblissant par degrés, il avança la tête et put se pencher impunément sur l'abîme ; fier d'avoir dompté le monstre, il se livra au plaisir de considérer un moment une faible lumière qui paraissait à une distance de soixante pas et à quelques trente pieds au-dessous de lui. Cette lumière sortait de la chambre de Stéphane, qui avait ouvert sa fenêtre et fermé ses rideaux blancs, de telle sorte que sa lampe, placée derrière cet écran transparent, put servir de fanal à Gilbert sans risquer de l'éblouir.

"Je suis attendu !" se dit Gilbert.

Et aussitôt, enjambant la balustrade, il descendit la tremblante échelle d'un pas ferme et lesté, comme s'il n'eût fait autre chose de sa vie.

Le voilà sur le toit. Là il se trouva plus empêché. Couvert moitié en zinc, moitié en ardoises, ce toit, qu'il devait traverser dans toute sa longueur, était si rapide et si glissant qu'on ne pouvait s'y tenir debout. Gilbert s'assit et resta un moment immobile pour se donner le temps de se remettre et de bien fixer son itinéraire. A quelques pas de là s'élevait une énorme lucarne de charpente couverte en triangle, qui s'avancait jusqu'à deux pieds de la gouttière. Gilbert résolut de s'acheminer par cet étroit défilé, et de suite en suite il se poussa dans la direction de la mansarde. On croira sans peine qu'il n'avancait que lentement, d'autant plus que son bras gauche, encore endolori, demandait à être ménagé ; mais à force de patience et d'industrie, il dépassa la lucarne et finit par arriver sain et sauf à l'extrémité du toit, juste en face de la fenêtre de Stéphane.

"Dieu soit loué, le plus difficile est fait !" se dit-il en soupirant d'aise.

Il était loin de compte. A la vérité, il ne lui restait plus qu'à descendre sur le petit toit, à le traverser et à enjamber la fenêtre, située à hauteur d'appui ; mais, avant de descendre, il fallait trouver quelque support, pierre, bois ou fer, où attacher sa seconde échelle de corde, qu'il avait apportée enroulée autour de son cou, de ses épaules et de sa ceinture. Malheureusement il ne découvrit rien. Enfin, en se penchant, il aperçut à l'angle extérieur de la muraille un gros corbeau de fer qui servait à soutenir l'égoût ; mais à son vif chagrin il s'avisa du même coup que le grand toit dépassait de trois pieds l'alignement du petit, et que, supposé qu'il réussit à attacher son échelle au corbeau, les derniers échelons pendraient et flotteraient dans le vide. Cette réflexion lui donna le frisson, et détournant ses yeux du précipice, il les reporta vers la falaise, où il crut apercevoir une pièce de fer faisant saillie. Il ne se trompait point : c'était une sorte d'ovale fleuronée qui formait l'ornement de l'arête.

Ce ne fut pas sans grands efforts qu'il se hissa jusque-là, et lorsqu'il se trouva assis à califourchon sur la pierre maîtresse, il s'arrêta quelques minutes pour souffler et pour étudier l'étrange spectacle qui s'offrait à lui. Ses regards embrassaient une immense étendue de toits abrupts et irréguliers ; ce n'était de toutes parts que tourelles, encorbellements, coiffes de toitures en forme d'éteignoir, pignons pointus, encorbellements, pans coupés, angles rentrants ou saillants, clochotons découpés à jour, enfoncements profonds où l'ombre s'amassait, cheminées grimgantes, lourdes girouettes déchirant la voie lactée de leurs tiges de fer et de leurs flèches empennées ; au-dessus du clocher de la chapelle une grande croix de pierre qui semblait s'étirer les bras ; ici et là, la blancheur du zinc tranchant sur le noir azuré de l'ardoise ; par endroits une vague miroitement et quelques flaqués d'une lumière pâle enveloppés d'opaques té-

nèbres, et puis trois ou quatre têtes de grands arbres qui dépassaient les gouttières et s'efforçaient de surprendre les secrets des marseillais. A la leur scintillante des étoiles, les moindres accidents d'architecture affectaient des contours bizarres, des figures fantastiques, et se prolaient sur l'horizon comme des ombres chinoises; partout un air de mystère, de curiosité, de surprise effarée.

(A continuer.)

AVIS AU COMMERCE FRANÇAIS.

Monsieur H. Mahler, 16, rue de la Grange Paris, est notre seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour G. L. Barthe, Ed. propriétaire de la Gazette de Sorel.

La Gazette de Sorel.

SAMEDI, 17 MAI 1879.

Notre influence est-elle morte ?

C'est la question que les habitants de cette province doivent se poser au moment où la toile va tomber sur la scène parlementaire d'Ottawa.

Que pesons-nous aujourd'hui dans la balance fédérale ?

Ja réponse, ceux qui veulent voir la tronc dans les quelques événements qui ont émaillé la session qui est terminée.

Il y a eu un temps où le Bas-Canada comptait pour quelque chose dans la Confédération.

Mais aujourd'hui, le vieux proverbe trouve son application : "Toute maison divisée tombera en ruines."

Et voilà que notre influence fédérale s'en va aussi en ruines parcequ, au lieu de nous aider mutuellement, nous nous entendons, nous étouffons le talent, nous déconsolons le mérite et l'honnêteté, par la seule possession du pouvoir, et tout cela au profit de qui ?..... des autres provinces.

Nous faisons l'automne dernier, à la suite des élections, un curieux relevé d'où il ressortait que, les majorités étant plus fortes dans les autres provinces, notre représentation allait se trouver en Chambre dans la position humiliante de membres inutiles.

Dans la confédération jusque-là, il était toujours arrivé à notre représentation d'être nécessaire aux gouvernements qui se sont succédés. Nous étions importants, nous le sentions, et c'est là ce qui nous a valu le triomphe de plusieurs de nos idées nationales.

Mais aujourd'hui, peut-on en dire autant, lorsque Sir John, jeté à bas par le scandale du Pacifique, revient à la surface et se vante d'être réhabilité de sa honteuse tâche par le vote presque unanime des autres provinces.

Sir John est revenu au pouvoir grâce à la misère générale et à sa fameuse politique nationale qui doit faire cesser tous nos maux. Cependant, aujourd'hui, il a l'audace de se vanter en plein Parlement que le vote populaire a effacé le scandale du Pacifique. N'est-ce pas une humiliation ?

La députation de cette province peut-elle se sentir nécessaire et importante, aujourd'hui que Sir John peut gouverner sans elle, grâce aux fortes majorités des autres provinces ?

La meilleure preuve qu'elle ne l'est plus, c'est que des mesures réputées conservatrices, pronées par les conservateurs bas-canadiens, n'ont pu passer sous un gouvernement conservateur.

La question-Lettelier par exemple a tourné au triomphe des réformistes, et cela sous un gouvernement conservateur. Triomphe peut-être plus éclatant que bien d'autres, puisque c'en est un d'amour-propre, et qu'il blesse au vif plusieurs personnalités politiques fort importantes.

Sir John, là-dessus, a joué ses amis de la Province de Québec. Il leur a fait voir des étoiles en plein jour et a calmé leurs grandes pâmoisons avec de la fumée.

"Je n'ai pas même besoin d'eux, s'est-il dit, pour voter les subsides et le nouveau tarif."

Et il avait raison. Sâr du vote des autres provinces, Sir John se souciait bien peu d'en perdre une vingtaine.

On se plaignait autrefois de la faible part de notre province dans les deniers publics. Sommes-nous mieux aujourd'hui ?

N'ayant pas besoin de nous, puisque nous ne sommes pas nécessaires, ou n'a rien à nous donner. C'est logique !

Où sont les preuves palpables que nous valons quelque chose dans la confédération ? On les cherchera en vain.

On fait des chemins de fer ailleurs, on nomme des juges additionnels pour le Nouveau-Brunswick et la Colombie, on subventionne le Manitoba, mais pour la Province de Québec, rien.

Et dans cette fameuse politique nationale, qu'y a-t-il de particulier pour nous ?

On parle de protéger le charbon de la Nouvelle-Ecosse, la farine du Haut-Canada, afin que nous les payions plus cher. Et c'est tout.....

Notre influence est-elle donc réellement morte ?.....

Finances provinciales.

On lit dans le Journal of Commerce, organe de Sir Francis Hincks :

Dans un but que nous ne pouvons comprendre, on fait des efforts pour créer l'impression qu'il va y avoir probablement un déficit dans les finances de la province de Québec. Nous pensons qu'il serait convenable d'attendre l'exposé qui doit nécessairement être fait aussitôt après l'ouverture de la législature, qui ne peut longtemps être remise, avant de hasarder de tels rapports. On dit que l'un des buts de la visite de M. Joly en Angleterre était de s'assurer si un nouvel emprunt serait praticable. Ceci paraît tout-à-fait impossible. Il n'y a que quelques semaines que la province de Québec a réussi à placer un emprunt à New-York à des conditions satisfaisantes, et il n'est pas du tout vraisemblable qu'on croit nécessaire d'en faire si tôt un autre. Nous sommes informés, par un confrère de Toronto, sur nous ne savons quelle autorité, que "de nouvelles taxes sous une forme ou sous une autre doivent être imposées," et que cette imposition sera "extrêmement impopulaire." Nous ne pouvons prétendre démentir cette assertion, mais d'un autre côté, nous ne savons pas qu'elle soit faite sur aucune autorisation. Nous n'avons aucune raison de croire qu'il existe "du doute et de l'incertitude" sur le fait que tout l'emprunt récemment offert a été promptement négocié à New-York, et que déjà il fait prime.

Qu'il est "strictement nécessaire d'arrêter toute dépense sur le compte du capital" c'est un avis qui mérite considération. Une économie rigide devrait être à l'ordre du jour, et pour le gouvernement et pour le peuple, mais nous n'avons point raison de douter que l'administration de Québec ne soit pleinement convaincue de la nécessité où elle est de la pratiquer, et nous sommes disposés à attendre les explications qui ne peuvent subir de bien long délai, et à combattre toute tentative de créer des alarmes inutiles.

Revue Parlementaire.

Le débat sur le Pacifique s'est terminé à la séance de lundi soir ; les amendements McKenzie ont été rejetés par un vote de 115 contre 37. Ce débat a été marqué par trois grands discours, ceux de M. Tupper et de Sir John, d'une part, et celui de M. Mackenzie, de l'autre.

En voici une courte analyse : Dans la première partie de son discours le ministre des travaux publics a indiqué les sommes déjà dépensées, sous le régime conservateur et sous le régime libéral, pour la construction du Pacifique et qui s'élevait à \$25,396,000. De ces vingt-cinq millions, les dix-huit millions dépensés dans la région qui s'étend du Lac Supérieur à la Rivière Rouge lui paraissent avoir été employés avec le plus grand fruit.

Dans la seconde partie, l'orateur a blâmé le choix de la route de Burrard Inlet comme prématuré, sans cependant se prononcer absolument contre ce choix. Il a admis que ce tracé avait en sa faveur des avantages incontestables, mais il a contre lui le désavantage de passer si près du territoire américain, que la route se trouverait faire aussi bien l'affaire des Américains que la nôtre et leur permettrait d'élever un nouveau San Francisco près du hâvre Holmes.

Dans la dernière partie, il a tracé du Nord-Ouest la plus brillante peinture et dessinées les lignes principales de cette annexe, qui deviendra plus considérable que le reste de l'édifice.

La réponse très-nette et très-ferme de M. Mackenzie, prononcée avec une vigueur de ton qui en faisait encore ressortir la clarté, a été écoutée avec grande attention.

La première objection de M. Mackenzie a porté sur la latitude accordée au gouvernement, au sujet des cent vingt-cinq milles de chemin de fer qui vont être construits en Colombie.

Il a fait ensuite l'historique de sa propre politique sur la question, insistant sur ce qu'il n'avait rien épargné pour satisfaire la Colombie, ni en fait d'offres généreuses, ni en fait de libérales dépenses. Il déplore que la Colombie soit restée jusqu'au bout insensible à tant d'avances.

La principale partie du discours de M. Mackenzie a été consacrée à ce qu'on peut appeler l'aspect impérial de la question. Il s'est efforcé de montrer que notre nouvelle politique fiscale nous ôtait toute chance d'obtenir accès auprès du public anglais, et qu'après l'adoption d'un pareil tarif, nous devions renoncer à tout espoir d'intéresser l'Angleterre à notre sort.....

Mardi, on a soulevé une question assez délicate en attirant l'attention de la Chambre sur certaines plaintes formulées dans le public contre le vice-chancelier Blake, qu'on accuse d'avoir manifesté dans ses paroles un trop grand fanatisme anti-catholique. M. Holton a soulevé une question d'ordre, parcequ'il n'y avait pas de motion devant la chambre et qu'il ne voyait pas l'utilité d'un tel débat. M. Costigan a repris l'affaire après M. McCuaig et a fait motion pour tous les papiers relatifs à cette affaire. Mais l'incident en est resté là, sans résultat aucun. Il paraît, du reste, d'après les discours de quelques-uns des orateurs, que les paroles attribuées au juge Blake ont été bien exagérées.

M. Tupper a plus tard proposé l'adoption

du rapport en comité général sur les résolutions autorisant des arrangements pour l'achat de la ligne du chemin de fer de la rivière du Loup par le gouvernement. Ce monsieur a expliqué que le mauvais état dans lequel était tenue cette ligne présentait beaucoup de difficultés et qu'il était nécessaire que le gouvernement en fit l'acquisition pour faire partie de l'Intercolonial. Il faut des réparations immédiates. Le prix d'achat serait de \$1,550,000, de la rivière du Loup à la Jonction de la Chaudière, et de ce dernier point à Hadlow \$200,000. Les recettes de cette ligne, l'année dernière, ont été de \$28,000 au-dessus de la dépense.

M. MacKenzie.—Le Grand-Tronc s'est toujours plaint que cette partie de la ligne ne payait pas les dépenses, jusqu'au temps de l'ouverture de l'Intercolonial. Il est nécessaire que le gouvernement ait le contrôle de ce chemin, mais la chose aurait pu être faite sans l'acheter et au moyen d'un bail.

Finalement, ces résolutions ont reçu le concours de la chambre et un bill a été présenté, lu une 1re, 2de et 3me fois, et a été passé.

La motion de M. MacDougall pour la troisième lecture du bill pour venir en aide à Mme Campbell a été prise en considération, ainsi que la motion de M. Mills pour son renvoi à 3 mois.

La motion en amendement a été mise aux voix et perdue par une division de 38 contre 56.

Détail curieux, c'est que Sir John a été battu sur cette question, tandis que l'opinion de l'hon. M. MacDougall, qui depuis le commencement de la session, se fait remarquer par ses allures indépendantes des partis, a prévalu. Sir John prétendait que le Parlement fédéral n'a pas juridiction sur la question soulevée.

A propos de l'affaire Letellier, l'hon. M. Holton a pris Sir John au mot en lui rappelant sa promesse de l'autre jour. Il a demandé tout doucement à Sir John quel jour aurait lieu le débat. Comme l'heure était avancée et la question importante, il a proposé que le lendemain fût fixé à cette fin. Sir John, assez dépité, a répondu avec assurance que "ses amis de la gauche pouvaient se permettre d'entraver les affaires si ça leur plaisait et que ça coûterait \$10,000 de plus au pays, voilà tout." Cette boutade vient cependant fort mal à propos, puisque c'est en vertu de la propre promesse de Sir John au Parlement que le débat doit avoir lieu.

Enfin, mercredi, a eu lieu le grand débat sur la question-Lettelier. L'hon. M. Mackenzie ayant demandé à Sir John s'il avait quelque nouvelle à en donner à la Chambre, ce dernier répondit qu'il n'en avait pas, refusant de plus de porter à la connaissance du Parlement les instructions données à M. Langovin. Alors, le chef de l'opposition fit une critique sévère, mais froide et raisonnée, de la conduite du gouvernement en cette affaire.....

Mais l'événement de la séance a été le discours de M. Mousseau, qui a été très-long et très-violent. Ce qui en ressort surtout, c'est que M. Mousseau condamne le gouvernement, ainsi que M. Ouimet l'a répété après. Seulement, sa fameuse motion de non-confiance reste là en attendant les événements —aux calendes grecques.

La partie extraordinaire (c'est le mot) du discours de M. Mousseau, c'est celle où il porte des accusations terribles contre plusieurs hauts personnages, entre autres un juge. Ce sont de ces choses qu'il ne fait pas bon répéter, et M. Mousseau joue gros jeu en les exprimant en plein Parlement, à la veille de la prorogation, lorsque les accusés ne sont pas là pour se défendre, et quand il est trop tard pour demander un comité.....

En somme, le débat n'a rien appris de nouveau sur le résultat de la mission-Langovin. C'est tout au plus s'il établit, ce qui était déjà connu du reste, que Sir John a fait jouer un rôle très-humiliant à une bonne partie de notre trop crédule députation.

Au beau milieu du débat-Lettelier, le président a annoncé que la prorogation aurait lieu le lendemain (vendredi) à trois heures.

Au Sénat, le bill des subsides et celui de l'embranchement de la Rivière du Loup ont été adoptés presque sans discussion. Tout ayant été dit, on ne songeait plus guère qu'à faire les malles.

L'attentat de Sandy-Bay.

Nous venons de recevoir quelques nouveaux détails sur cette triste affaire, qui naturellement a causé de l'émoi dans la paisible paroisse de L'Assomption de McNider, autrement dit Sandy-Bay. M. Billy, chargé par les autorités judiciaires de Rimouski de s'enquérir des détails du crime, s'est rendu à Sandy-Bay le 13.

Il y a peu de chose à ajouter à ce qu'on sait déjà. Le 28 avril au soir, quatre hommes, les nommés Michel et Téléphore Ouellet et Pierre et Jérémie Thibault, se trouvant ensemble au village, montèrent dans une charrette pour se rendre dans une maison suspecte tenue par l'un d'eux, Téléphore Ouellet, à peu près un mille en haut de l'église. Cette maison est voisine de celle du meurtrier, Cyprien Thibault, auquel les gens du pays ont donné le sobriquet de "Caïphe" : nom qui promet.

Depuis longtemps, on qualifie de voisins

bien appris, Ouellet (Téléphore) et Caïphe nourrirent l'un pour l'autre une haine qui devait éclater un jour ou l'autre. Les quatre amis devaient passer devant chez ce dernier pour atteindre destination. On l'en informe ; vite, il prend son fusil, le décharge en l'air parce qu'il était chargé de petit plomb; le charge de nouveau, mais cette fois de chevrotines, et notre correspondant nous dit "qu'il n'y allait pas de main morte." Puis il va guetter son mortel ennemi au passage, et, lorsqu'enfin le doux moment de la vengeance est venu, c'est-à-dire lorsque la charrette passe devant lui, il épaula son arme et tira au hasard.

Il fait coup de deux, mais ne blesse que légèrement son ennemi et le nommé Jérémie Thibault. Michel Ouellet et Pierre Thibault ont reçu le gros de la décharge et sont tombés presque insensibles au fond de la voiture. Les deux autres, éperluis, mais la vie sauve, relèvent leurs camarades et les traitent chez Téléphore Ouellet, où l'on appelle bientôt le curé et le médecin. Le lendemain matin, à 6 h., le meurtrier Caïphe s'en va lui-même chez un juge de Paix pour offrir des cautions, mais l'huisier l'abbé l'arrête et le conduit à la prison de Rimouski ainsi que deux jeunes gaillards du nom de Côté, qui sont les commensaux et les dignes émule, parait-il, de Caïphe (pas l'ancien). Le procès de ce dernier va s'instruire à Rimouski, et, comme la loi ne badine pas en semblable cas, on espère que Caïphe ne retournera plus faire la chasse à l'homme à Sandy-Bay.

Heureusement, jusqu'ici, les blessures de Ouellet et de Thibault n'ont pas été fatales. Celui-ci, aux derniers avis, était plus souffrant que l'autre, mais on espérait les rattrapper tous deux. Thibault a 50 ans, et Ouellet 40.

MARCHE DE SOREL.

Table listing market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices in dollars and cents.

EDOUARD GRÉPAIN, Clerc du Marché.

Sorel, 10 Mai 1879.

ANNONCES NOUVELLES.

A VENDRE A CE BUREAU

Tous les JEUDI SOIR "LE COURRIER DES ETATS-UNIS" hebdomadaire. 10 CENTIMS LE NUMÉRO.

24 pages grand format, nouvelles du monde entier, feuilletons superbes, le tout pour DIX centimes. 25 avril 1879.—jmo.

SALSEPAREILLE DE CARTER,

LE GRAND PURIFICATEUR DU SANG.

Fluide pur extrait de la Salsepareille rouge ou de la Jamaïque, combiné avec l'iodide de potassium, pour la guérison de toutes maladies occasionnées par l'impureté du sang.

Presque tous les maux qui affectent la race humaine subsistent l'influence de l'état du sang. Il est indispensable que cette source de la vie soit maintenue dans une condition pure et saine.

Comme purificateur du sang, rénovatif du système et préservatif des conditions vitales, la Salsepareille de Carter n'a pas d'égal.

En vente à toutes les pharmacies. KERRY, WATSON, & Co. Droguistes en gros, Montréal. 15 mai 1879.—lm.

A VENDRE A JOLIETTE.

Il sera vendu le 21 MAI courant, (1879), sur les lieux, en la Ville de Joliette, à DIX heures du matin, une maison à trois logements, avec une Boulangerie et Four; une autre maison à deux étages; une boutique pour voiturier avec forge, écurie, hangars, glacière, etc., etc.

Le tout situé au centre de la Ville de Joliette, auprès du marché public. Pour les conditions, s'adresser à J. TURCOTTE, MARCHAND.

17 mai 1879.—lf.

A VENDRE.

100 minots de Graines de mil de première qualité. 500 lbs. de Trèfle rouge. Aussi : Graines de légumes et de fleurs.

—Aussi : Un wagon presque neuf. ADOLPHE BRUNEAU. 7 avril 1879.—lm.

AUX CULTIVATEURS Etc.

TOUT A VENDRE A BAS PRIX. Toute la tôle de la couverture du toit de "Christ Church" sera vendue à bas prix. S'adresser de suite à Wm. J. LUNAN, Préfet.

10 mai 1879.—lm.

PAS DE HAUSSE DANS LES PRIX DES

Machines à Coudre de Wheeler & Wilson

En dépit du Tarif Protecteur,

CEs MACHINES

Sont Supérieures à toutes autres pour la simplicité et la durée.

Lisez le témoignage suivant de

L'Institution d'Ontario pour l'Education des aveugles, Brantford, Ontario.

5 Août 1878.

Pour ce qui concerne la Machine à Coudre Wheeler & Wilson, je prends grand plaisir à constater que les pupilles de l'Institution n'éprouvent aucune difficulté à apprendre à s'en servir efficacement.

Depuis l'acquisition d'une machine pour essai il y a environ deux ans, j'ai acheté six autres machines Wheeler & Wilson, ce qui en soi-même prouve surabondamment que l'expérience que nous en avons eue a été des plus favorables. Comparée aux autres machines, la "Wheeler & Wilson" nous semble préférable pour nos travaux sous le rapport de la simplicité aussi bien que sous celui de la durée. La machine en usage dans cette Institution est connue comme la "No. 8, à aiguille droite." C'est la seule machine à coudre qui dans les mains de nos élèves aveugles, ne se soit pas dérangée et n'ait pas eu besoin d'être réparée.

Ce témoignage parle pour soi-même. J. HOWARD HUNTER, Principal.

S'adresser à La Cie Manufacturière WHEELER & WILSON.

No. 1 et 3, Place d'Armes, MONTREAL.

14 mai 1879.—Gm.

AXIOME.

"Un pied bien chaussé est l'indication d'une bonne santé d'une bonne bourse, d'une conscience tranquille : c'est l'enseigne d'une personne d'ordre, on la porte partout et tout le monde la voit.".....

La Cie Manufacturière WHEELER & WILSON.

No. 18, RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ.

FELIX PLOUF.

Assortiment de CHAUSSURES de toutes sortes, de toutes dimensions et de tous prix.

EN DÉPIT DE LA HAUSSE, M. PLOUF tient ses prix bas, il compte sur l'encouragement du public, qui ne manque jamais.

Son établissement a été considérablement agrandi à l'approche du printemps et il est plus que jamais en état de donner satisfaction à ses nombreuses pratiques.

AVIS.—Si vous voulez trouver CHAUSURE à votre pied, allez au Magasin de FELIX PLOUF, No. 18, RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ.

1 mars 1879.—ua.

MARCHANDISES NOUVELLES

DU PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ.

DAVID FINLAY.

Le magnifique assortiment de MARCHANDISES SECHES

de DAVID FINLAY est maintenant ouvert à ses pratiques et au public en général. Malgré la hausse sur les marchandises depuis le nouveau tarif, nous continuerons à vendre à l'ANCIEN PRIX, y compris nous avons acheté notre Stock du printemps avant cette hausse.

SAVOIR : Tweeds, Draps, Casimirs, Coatings, Tricots, Etoffes à Robes, Alpaca, Mérinos, Paramatas Et Soies de toutes couleurs.

Aussi un grand assortiment de CHAPEAUX pour Dames et Messieurs.

Nous avons aussi engagé une des premières modistes de Montréal pour les chapeaux de Dames, et toute commande laissée à notre établissement sera servie sous le plus court délai.

Il en est de même pour notre boutique de tailleur.

Nous continuerons toujours à tenir un grand assortiment de hardes faites et à TAILLER GRATIS ce qui sera acheté ici pour habillements de messieurs.

Toute commande donnée le matin sera livrée le soir même.

Venez voir avant d'aller ailleurs, et vous verrez que vous ne serez pas trompés de ce que l'on vous dit, vu que tous nos achats ont été faits avec de l'argent comptant.

N'oubliez pas l'adresse : 30 et 32 RUE DU ROI, SOREL, 23 Avril 1879.—Gm.

M. T. PLOUFE

PERUQUIER ET COIFFEUR,

Continuera à tenir son Etablissement de COIFFEURS sur la RUE GEORGE, en face de l'Imprimerie de LA GAZETTE DE SOREL.

(Tout avis contraire est nul.)

M. PLOUFE saisit cette occasion pour remercier ses pratiques de l'encouragement qu'ils lui ont accordé jusqu'aujourd'hui et il promet entière satisfaction comme par le passé à tous ceux qui lui feront l'honneur de visiter son établissement.

3 mai 1879.—lm.

NOUVEL ETABLISSEMENT A SOREL.

FOUNDERIE ! FOUNDERIE !!

Le soussigné annonce au public de Sorel et des campagnes environnantes qu'il a loué le magnifique établissement de fonderie et de machinerie de M. J. O. Bellerose, et il promet à tous ceux qui vont l'encourager, satisfaction parfaite dans cette spécialité. Il est prêt aujourd'hui à faire tous les ouvrages ci-dessous mentionnés :

Réparations de Poêles, Confection de colonnes pour vitraux de magasin.

Confection de Chaudières, bouillottes (Cannards), et tous ouvrages à l'usage des familles, de n'importe quelle dimension et de première qualité.

Le soussigné attire surtout l'attention des marchands à qui il offre tous les avantages et les mêmes prix qu'à Montréal, et il leur fait remarquer que n'ayant pas de fret à payer ils pourront faire bonne concurrence à ceux qui achèteront à l'étranger.

— AUSSI — Réparations et confection d'Engins et bouillottes pour bateaux à vapeur, et tous ouvrages en fait de machines.

Comme son établissement est voisin du Moulin à Farine de M. Bellerose, c'est un avantage pour les gens de la campagne qui, tout en apportant leur grain chez M. Bellerose, pourront en même temps se procurer tout ce qu'il désirent dans cette spécialité.

Qu'on n'oublie pas que son établissement est voisin du Moulin à farine de M. Bellerose, Rue du Roi. J. J. BRUNEAU, Fondeur et Mécanicien. 7 Mai 1879.—

A LA GROSSE BOTTE ROUGE.

C'est là que vous ferez des emplettes avantageuses en fait de NOUVEAUTÉS, CHAUSSURES, Etc.

On vient d'y recevoir 2 Fonds de Banqueroute, consistant en NOUVEAUTÉS et CHAUSSURES.

Plus : — Un assortiment de TIE de première qualité.

ENCAN ! ENCAN ! TOUS LES SOIRS Et le SAMEDI toute la journée

AU No. 6, RUE AUGUSTA, En face du Marché, à l'enseigne de la GROSSE BOTTE ROUGE. D. LEVI, Encanteur. NOREL. Mars 8 1879.—ua.

COTES COMMERCIALES.

Table with 2 columns: 'vendu' and 'acheté'. Lists various commodities like Greenbacks, Argent américain, Extra du printemps, etc., with their respective prices.

Montreal, mercredi soir.
Aujourd'hui, beaucoup d'activité dans les blés, et nous cotons le blé canadien du printemps de \$1.00 à 1.07 1/2, suivant la qualité; ou rapporte une vente de no. 1 au dernier prix.

Notes Locales.

LISEZ: le feuilleton sur la 14e page.
HYGIENE et Faits divers sur la 4e page.
A TRAVERS LA VILLE.—Il a plu abondamment dans la nuit de mercredi à jeudi, ce qui a considérablement rafraîchi la température.

CONDITIONS DU JUBILÉ.—Pour gagner les indulgences du Jubilé Papal, les fidèles ont à observer ce qui suit:
1. Faire une aumône.
2. Jeûner une fois.

Le jeune requis est le jeune strict c'est-à-dire qu'il n'est pas permis de faire usage ce jour-là de saindoux, ni de beurre, ni de fromage, ni de laitage, ni d'œufs, pas même dans la préparation des aliments.

ST CUTHBERT.—La paroisse de St Cuthbert fait terminer actuellement une église qui sera l'un des plus beaux temples catholiques de la rive nord de St Laurent. Les entrepreneurs posent actuellement les bases de la nef et le tout sera terminé vers le 15 juin.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION.—Le Petit mois du Sacré-Cœur — Pensées pieuses pour le mois de juin, suivies d'une neuvaine, — par l'auteur des Paillottes d'Or, 78e édition. — Montréal, Cadieux et Delorme, Libraires, 207, rue Notre Dame. Nos remerciements à qui de droit.

NOMINATION.—M. Georges Daveluy, ci-devant de la Cie Richelieu et Ontario, comptable du Berthier, a été nommé député-sur-intendant des mesureurs de bois pour Montréal. Nous félicitons ce jeune monsieur sur sa nomination.

Nouvelles Canadiennes.

—On annonce la mort, arrivée à la rivière Quelle, du Dr. Têtu, coroner du district de Kamouraska.

—Danbar Brown, le délégué de la Revenu à Montréal, et Piquette, le caissier infidèle de la Banque d'Hochelega, tous deux

cités devant la Cour Criminelle de Montréal au dernier terme, ont été condamnés chacun à 5 ans de pénitencier.

—Il a plu à Son Excellence le Lt-Gouverneur en conseil de nommer le Très-Révérend William Bennett Bond, évêque de Montréal, membre de la section protestante du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, sous l'autorité de l'acte 39 Victoria, chapitre 15, et l'honorable Louis-Amable Jetté, Juge de la Cour Supérieure de la Province de Québec, et Hubert Larue, écuier, médecin, membres de la partie catholique romaine du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, sous l'autorité de l'acte ci-dessus cité.

—Au-dessus de 100 jeunes filles se sont présentées la semaine dernière devant le Bureau des Examineurs de Trois-Rivières pour obtenir leur diplôme d'institutrices.

DÉCÈS.—Nous annonçons à regret la mort subite de l'hon. L. S. Morin, arrivée le 10 mai à Lavaltrie. Le défunt était âgé de 48 ans seulement.

M. Morin a été l'une des plus brillantes étoiles de cette jeune génération qui s'est distinguée par tant d'activité et de talents sous l'Union. Doué d'une éloquence dont nos annales parlementaires offrent peu d'exemples, M. Morin a brillé d'un vif éclat pendant le cours de sa courte carrière politique.

Il fit ses études de droit au bureau de Cherrier et Dorion. En 1854, à peine âgé de 23 ans, il faisait une lutte dans le comté de l'Assomption à l'un des plus puissants orateurs du parti libéral, M. Papin. Il perdit la bataille par quelques voix, mais deux ans plus tard, il était élu par acclamation aux élections générales de 1857. En 1859, âgé de 28 ans, il entra dans le ministère de Sir G. E. Cartier comme solliciteur-général et il sortit vainqueur de la vigoureuse lutte qu'on lui fit, par 274 voix de majorité. En 1861, le comté de Terrebonne lui préféra M. Labrèche, Viger, mais le comté de Laval lui confia son mandat. En 1863, il fut de nouveau battu à Terrebonne. En 1864, il fut nommé secrétaire de la codification en remplacement de feu l'hon. Juge Beaudry, charge qu'il occupa jusqu'à la dissolution de cette commission. En 1873, il fut nommé protonotaire de Joliette. M. Morin depuis ce temps a mené une vie privée fort retirée. Il est mort en bon chrétien.

—La section St François du Barreau de la Province de Québec a élu: Robert N. Hall, C. R., bâtonnier; L. E. Morris, syndic; Wm. White, trésorier; H. C. Cabana, secrétaire. Conseils: Hon. W. H. Webb, C. R., E. T. Brooks, C. R., G. O. Doak, H. B. Brown et L. E. Farnet, ton.

—Son Honneur le Juge Sicotte a prononcé lundi le jugement sur la contestation de la liste électorale de la paroisse de St. Denis. 82 noms sont rayés de la liste. Les réformistes de St. Hyacinthe y voient un heureux présage pour la prochaine élection de l'hon. M. Mercier.

QUÉBEC.—Le gouvernement local considère de ce temps-ci l'opportunité de commencer immédiatement la construction du nouveau palais de justice de Québec. On a commencé lundi à débayer le terrain autrefois occupé par les casernes des Jésuites.

« Les travaux, dit le Canadien, sont poussés activement sur la terrasse Dufferin. Les peintres vont terminer ces jours-ci toute la balustrade. Le nouveau mur, depuis les Glacis jusqu'à l'ancien, sera terminé demain. Le grand escalier de la Terrasse, au sommet des Glacis, qui compte 161 marches, est terminé moins une partie du garde-corps. Des ouvriers étaient aussi occupés hier à travailler la terre du jardin, tailler les filas, tracer les allées et préparer les plates-bandes pour la culture des fleurs. Un observatoire doit être aussi érigé sous peu dans le jardin. Enfin, une fois que tous ces travaux seront terminés, en y comprenant les cinq kiosques ou pavillons, nous posséderons la plus belle place de promenade du monde entier. »

—Le Yelograph de Québec publie une longue liste de faillites qui étaient jusqu'au moment de leur faillite, représentés dans les livres des agences mercantiles comme possédant un capital assez considérable pour inspirer la plus grande confiance en leur parfaite solvabilité. Cette liste contient les quotations des agences de Bradstreet, Dun et Wiman pendant les quatre mois finissant en mars 1878, et celles prises dans le livre révisé le plus récent de Dun et Wiman, portant la date de janvier 1879. Parmi les commerçants dont les noms figurent dans ce livre comme possédant un capital assez considérable pour mettre leur parfaite solvabilité hors de doute, se trouvent 577 faillites que l'agence mercantile a continué à représenter comme solvables jusqu'au moment de leur faillite.

Dans certains cas, ces commerçants ont même réussi à faire élever le montant auquel ils étaient cotés quelques semaines avant que de déposer leur bilan. Le montant total de la richesse attribuée par l'agence mercantile à ces 577 faillites s'élève à \$7,248,000. Loin de pouvoir payer leurs dettes et de rester possesseurs de ce montant ainsi que les agences mercantiles le prétendaient, ces commerçants n'ont pu éviter la banqueroute et un très-petit nombre d'entre eux ont pu payer à leurs créanciers un di-

vidende de 50 cts dans la piastre, dans la plupart des cas les biens du débiteur n'ayant pu réaliser que 5 ou 10 cts dans la piastre. Les faillites les plus considérables et les plus scandaleuses qui ont eu lieu en Canada depuis cinq ans ont toutes été faites par des maisons commerciales qui souscrivaient à l'agence mercantile et auxquelles cette dernière attribuait des capitaux considérables tandis qu'il était bien connu que ces maisons étaient insolvables. C'est ainsi que, grâce aux agences mercantiles, des individus ne possédant ni capitaux, ni caractère, ni scrupule, ni honnêteté, ont pu spéculer avec le capital d'autrui et nuire ainsi à ceux qui voulaient faire un commerce honnête.

PÉNIBLE PHÉNOMÈNE.—Mercredi matin, vers huit heures, il est arrivé un pénible événement à la Côte-des-Neiges. Au moment où un cortège funèbre passait devant l'hôtel de l'endroit, on entendit une forte détonation dans le corbillard. Le cercueil avait fait explosion et laissait à découvert le cadavre qu'il contenait. Pendant la décomposition du cadavre, les gaz s'étaient accumulés, et n'ayant pas trouvé d'issue, avaient exercé une pression tellement forte sur les parois intérieures du cercueil que les planches n'avaient pu résister.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

—On lit dans le Bien Public de Worcester, Mass:
Lundi dernier, à 8 heures du soir, les demoiselles, membres de la société des enfants de Marie, se réunissaient dans le sous-sol de l'église, lieu habituel de leurs assemblées, où elles firent demander le rév. T. Z. Dumontier, et Mlle Alphonsine L'heureux, lui présenta un magnifique bouquet, plus cinquante piastres; alors Mlle Joséphine Mercier, au nom de la Société, le pria d'accepter ce faible présent en reconnaissance du dévouement sans bornes qu'il a toujours eu pour le bien et la prospérité de leur société.

Notre vénéré pasteur, d'une voix émue, les remercia de l'hommage qu'elles lui faisaient et leur promit de ne jamais les oublier dans ses prières; sa surprise et son émotion étaient si grandes, qu'ils ne pouvaient que leur dire ces quelques mots: que son vœu le plus cher était de les voir persévérer dans la vertu et conserver ce doux nom d'enfants de Marie.

Le Rév. M. Dumontier a été longtemps curé de St Aimé et ensuite de St Charles.

—On parle beaucoup des Révds. Pères Monsabré, Didon et Milleriot, qui attirent le tout Paris à leurs sublimes conférences. Un mot au sujet du dernier:

Le Père Milleriot, un vieux jésuite de 70 ans, a gardé toute la verde de la jeunesse, avec une humeur originale et piquante qui lui fait de longue date une personnalité. C'est l'homme par excellence des vieux pêcheurs, des endurcis, de ceux qui reviennent de loin après avoir beaucoup voyagé par les chemins de traverse. Avec une rondeur indulgente et une brusquerie militaire, il va droit au fait.

—Allons! dit-il parfois à des pénitents qui s'attardent aux bagatelles, ne perdons pas de temps: « les gros! les gros! »

Naturellement, le Père Milleriot ne confesse que les hommes; il lui faut des consciences carabinées, et Dieu sait combien il en a retourné dans sa carrière! On raconte qu'un jour il trouva une femme égarée à son confessionnal.—Vous vous trompez, lui dit-il, je n'entends que les hommes! —C'est qu'il y a trente ans que je ne me suis confessé... —Trente ans! Restez; vous valez deux hommes!

Nouvelles Etrangères.

BONNE NOUVELLE.—La Liberté dit que, grâce aux efforts du Président Grévy, le ministère a résolu de laisser de côté toutes les questions brûlantes. Le Temps confirme la rumeur qu'on serait à la veille d'en venir à un arrangement. On se propose de réorganiser la Préfecture de police, mais, comme cette question demande le concours de la Chambre, elle prendra beaucoup de temps. Le National dit qu'on en verra certainement à une entente entre tous les partis républicains et que tout sera terminé jeudi. Le ministre Lepère a pris une attitude telle qu'elle rendra nécessaire sa résignation ou celle de Waddington.

PETITES NOTES.—Une dépêche de la Ville du Cap, datée du 28 avril, annonce la mort du chef Umbellini, qui a été tué dans un combat. Le Prince Impérial [Napoléon], souffrant de la fièvre, est retiré à Kambula.

—Une guerre est imminente entre la Chine et la Russie. Une difficulté à propos d'un certain territoire s'est élevée entre ces deux pays. Aux dernières nouvelles, il paraît qu'on n'en est pas encore venu à aucune décision satisfaisante pour le maintien de la paix, et que des troupes chinoises sont concentrées sur la frontière.

Nihilisme.—En Russie, depuis quelques jours, deux villes ont été incendiées, et une troisième, Orenburg, a failli l'être. Naturellement, on met cela sur le compte des nihilistes.

UN FANATIQUE.—Charles Freeman qui, plus résolu que le patriarche Abraham, n'a pas hésité un moment d'immoler sa petite

filie, est facteur de la poste à Pocasset, Massachusetts. C'est même un excellent employé, et il a fait son service comme d'habitude immédiatement avant d'offrir Edith en sacrifice à Jéhova. L'officier de police Redding et le docteur Wood, informés de ce qui venait de se passer, ont réussi à entrer dans le domicile du fanatique, qui a été désarmé et conduit dans la prison de Barnstable en compagnie de sa femme, qui est aussi fanatique que lui et dont l'admiration pour son mari n'a plus de bornes depuis qu'il a été favorisé d'une révélation divine. Voici la relation textuelle faite par Charles Freeman après son arrestation:

« Vous savez qu'il y a une semaine environ j'ai eu une révélation dans laquelle le Seigneur m'est apparu et m'a dit de tuer une personne de ma famille et de la lui offrir en sacrifice. Il n'a pas désigné la personne, mais jeudi matin, en m'éveillant d'un profond sommeil, vers 2 heures, le Seigneur m'est encore apparu et m'a dit que la victime du sacrifice devait être ma favorite, mon idole, ma baby Edith. J'ai éveillé ma femme et nous avons parlé de cela; nous avons invoqué la direction du Seigneur, le suppliant d'éloigner, s'il se pouvait, ce calice de moi, mais promettant que la volonté de Dieu serait accomplie. Le Seigneur a répondu que ce sacrifice était nécessaire. Alors je me suis levé pour aller chercher un couteau dans ma boutique. Je suis rentré, et plaçant la lampe sur une chaise, près du lit, j'ai retiré les draps et levé la main pour porter le coup fatal, convaincu que le Seigneur arrêterait mon bras comme il arrêta celui d'Abraham, quand il lui avait ordonné de lui offrir son fils Isaac; mais il ne l'a pas arrêté, et mon bras est descendu.

« Ma petite chérie s'est retournée au moment où le couteau l'a frappée; elle a levé les mains et ouvert les yeux en disant: Oh! papa!..... Ma fille aînée s'étant éveillée quand j'allais immoler sa sœur, je l'avais envoyée dans la chambre de sa mère. J'ai porté le coup mortel aussi « affectueusement » que possible, et l'enfant est morte avec la lumière du ciel sur le visage. J'ai pris ensuite le corps sanglant dans mes bras et j'ai pleuré amèrement. Il semblait que Dieu m'oubliait, comme il oublie Jésus sur la croix. Je priai et pleurai, et le matin je me sentis glorieux. Dieu a récompensé mon âme par sa lumière, et je me suis senti en paix avec Dieu et avec le monde. J'avais notifié aux selectmen et aux constables d'être présents au meeting de l'après-midi, mais aucun n'est venu. »

Une circonstance de nature à faire réfléchir, c'est que tous les membres de la secte du Second Avènement approuvent l'action de Freeman. Il les a instruits du « sacrifice » quelques heures après l'avoir accompli, sans éveiller en eux d'autre sentiment que celui de l'édification. Tous ont gardé religieusement le secret, et ce n'est qu'un pur hasard, qui dans l'après-midi du même jour, a fait découvrir la lamentable tragédie.

Freeman et sa femme persistaient dans leur conviction que la petite Edith ressusciterait dimanche, ou que son corps serait emporté au ciel.

LOUIS LECLERCQ, PLOMBIER.

se charge de toutes commandes pour l'eau et le gaz, baigns, closets, tuyaux en grès pour égouts, jets d'eau, etc., etc.

Ses ouvrages se recommandent par leur solidité et leur fini.

M. LECLERCQ déménage du no. 55, rue ELIZABETH; il invite maintenant ses nombreuses pratiques au

No. 42, Rue Elizabeth,

Porte voisine de A. N. GOUIN, Mer.

SOREL.

30 Avril 1879.—3m.

GRAND ETABLISSEMENT A LOUER.

M. Hubert Drolet, le carrossier bien connu de cette ville, offre à louer son vaste établissement de carrosserie, savoir:

Une boutique à bois, une boutique de forge, une boutique de peinture, et l'usage des grands hangars qui dépendent de l'établissement.

Il offre aussi de vendre au locataire une certaine quantité de bois entrant dans la confection des voitures.

Le tout à bonnes conditions.

S'ADRESSER A

HUBERT DROLET,

rue Charlotte,

SOREL.

26 mars 1879.—2m.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC } COUR SUPÉRIEURE.

District de Richelieu

No. 2344.

DAME HENRIETTE CARTIER, de la paroisse de St François du Lac, dit district, épouze commune en biens de Emmanuel Lauzière, cultivateur, du même lieu, et d'ement autorisée à ester en justice aux fins des présentes par un juge de la Cour Supérieure.

Demanderesse,

vs.

Le dit EMMANUEL LAUZIÈRE, du dit lieu de St François du Lac, Défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été ce jour instituée en cette cause. Sorel, 22 avril 1879. L. A. DEBLOIS. Procureur et Avocat de la Demanderesse. 23 avril 1879.—1m.

Terrible Accident a Ottawa!!

Rien de cassé cependant! QUITTES POUR LA PEUR!

Le char ministériel, auquel on avait attelé le grand cheval de la Protection, allait petit train, lorsque quelqu'un, trouvant que ça n'allait pas assez vite, eut dans l'idée d'ajouter dans les traits une jumelle fongueuse, communément appelée: la Question-Lettelier, il y eut du changement en effet: la première nouvelle qu'on en eut, c'est que le char ministériel, lancé comme un trait, renversa, ballotté sur tous les sens, avait rasé l'abîme. O prodige! presque pas d'avaries: les roues seules ont été endommagées, mais on vient de les envoyer en Angleterre pour les faire réparer. A côté d'aussi tristes accidents, il est consolant de lire des choses comme celles qui suivent:

LA BLAGUE dans les annonces est aujourd'hui en grande vogue. Les choses on sont rendues au point que les lecteurs assidus des journaux jettent à peine un regard distraire sur les colonnes d'annonces.

UNE ANNONCE SÉRIEUSE,

qui ne promet que ce qu'on peut donner, qui attire l'attention sur des réalités et non sur des chimères, devrait mériter d'être lu attentivement. L'acheteur profiterait ainsi, à coup sûr, des avantages qui lui sont promis; et, après avoir visité et fait ses épreuves chez le marchand qui aurait ainsi annoncé, il s'en retournerait au legis en se disant: « Voilà un honnête homme; j'ai trouvé chez lui ce qu'il m'avait promis. »

Depuis sept ou huit ans qu'il tient magasin, le soussigné n'a pas annoncé. Il s'est contenté de servir consciencieusement ses pratiques, et c'a été sa seule annonce.

Aujourd'hui cependant, on lui dit tant de bien d'une annonce sérieuse et honnête qu'il veut en faire l'essai. Le public, qui le connaît, ne devra pas s'attendre à une réclame pompeuse, qui promettrait mer et monde et donne plus de beurre que du pain en fin de compte.

Le public est donc invité à lui payer une visite à son magasin,

RUE DU ROI, voisin de l'HOTEL PICHE,

afin de s'assurer personnellement de la vérité de ce qui précède et de ce qui suit.

On n'ignore pas qu'aujourd'hui les prix sont à la hausse; c'est le cri général.

Et bien! le soussigné, ayant acheté son stock de printemps avant cette hausse, est en position de vendre aux mêmes prix que par le passé.

Les cotonnades de 5 à 10 cts. Les étoffes à robes de 10 à 30 cts. Les tricots de \$1.00 à \$3.00.

Les tweeds de 40 cts. à \$1.00 tout laine... et ainsi de suite.

Aucun changement dans les prix.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

N. B.—Le soussigné profite de l'occasion pour annoncer à ses fidèles pratiques de la campagne qu'à part l'avantage d'acheter chez lui aux mêmes prix qu'ailleurs, le leur accordant, par-dessus le marché, une remise libérale sur les achats argent comptant.

J. A. GERMAIN,

No. 25, RUE DU ROI.

Voisin de Wm. LUNAN.

2 Avril 1879.—ua.

Le Syrop de Gray guérit les pires cas de toux et de frisson.

Le Syrop de Gray guérit le mal de gorge et les enrhumements.

Le Syrop de Gray procure un soulagement immédiat pour la bronchite.

Le Syrop de Gray est la meilleure médecine pour l'Asthme.

Le Syrop de Gray soulage le Goup et la Coqueluche.

Le Syrop de Gray est inappréciable dans les dernières phases de la consommation.

En vente partout.—Prix 25 centimes. 15 mai 1879.—1m.

IMPRIMERIE

DE

La Gazette de Sorel.

Toutes sortes d'impressions

En Français et en Anglais.

A l'usage des Banques, Cours,

Bureaux d'Agence, Maisons

Commerciales et Industrielles.

CHEQUES, BILLETS,

EN-TÊTES DE LETTRES,

BORDEREAUX, CIRCULAIRES,

EN-TÊTES DE COMPTE,

CARTES D'AFFAIRES,

CARTES DE VISITE

LETTRES FUNÉRAIRES,

ENVELOPPES, ETC., ETC.

AFFICHES,

PROGRAMMES,

ETC., ETC., ETC.

FACTUMS,

ETC., ETC.

Exécution prompte, élégante et à bon marché.

Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement.

ES

MARCHANDISES SECHES

POUR LE PRINTEMPS

SONT BAISSÉES

DE 25 POUR CENT.

C'est pour cette raison que nous venons d'en recevoir

17 CAISSES.

Venez donc vite profiter du bon marché et faire votre choix avant qu'il soit trop tard.

NOUS AVONS REÇU:

320 pièces d'indiennes magnifiques de 5 cts. en montant.

Un beau lot de toile grise pour robes.

30 pièces de belles étoffes à robes (valant 15 cts) pour être vendues à 10 cts.

Nous ne parlons pas du coton jaune; on le donne presque pour rien.

De belles batistes noires, brunes et grises pour des prix incroyables.

NOUS AVONS PRIS UN ARRANGEMENT AVEC UNE MANUFACTURE POUR VENDRE DES TWEEDS À 3 POUR CENT DE COMMISSION, CE QUI FAIT QUE NOUS POUVONS LES VENDRE À AU MOINS 20 POUR CENT À MEILLEUR MARCHÉ QUE N'IMPORTERAIT AUTRE MARCHAND DE LA VILLE.

UN petit lot de duck brun, seulement 30 pièces, pour vendre à grand sacrifice.

VENEZ NOUS VOIR POUR LES GANTS DE KID.

Notre assortiment dans les

Draps,

Tweeds,

Tricots français,

Mérinos,

Cobourgs,

Paramatas,

Alpacas,

et Etoffes à Robes

de toutes couleurs.

est considérable.

DEPARTEMENT de TAILLEURS.

Notre pratique augmente tellement que nous avons engagé à un prix élevé un des premiers tailleurs de Montréal pour prendre la direction de notre département de tailleurs.

Ce monsieur, ayant taillé pendant plusieurs années dans une maison fashionable de Montréal, a une belle réputation comme tailleur à la mode et nous espérons que chacun nous sera reconnaissant pour les sacrifices que nous nous imposons en faisant venir ici un homme qui, par ses capacités, satisfait les plus difficiles.

Nous vous prions donc de ne donner aucun ordre ailleurs pour habillements sans avoir vu quelque morceau sortant de notre boutique.

Nous continuerons comme par le passé à tailler gratis ce qui sera acheté ici pour habillements de messieurs.

Nous taillons aussi à bon marché les tweeds achetés ailleurs, de même que nous confecturons à prix réduits ce qui sera acheté ici ailleurs.

VOUS avez ici un choix superbe dans les toiles unies et carreaux pour chemises.

On est souvent surpris parce que nous vendons à bon marché.

LA RAISON, LA VOICI:

C'est que nous ne vendons pas à crédit; alors, comme nous ne perdons jamais un centime, nous ôtons sur le prix le nôtre marchandises ce que nous perdriions si nous vendions à crédit, car chacun admettra que celui qui vend à crédit perd beaucoup et naturellement il faut que ce marchand fasse payer les loyers pour les méchants, tandis que, dans notre maison, nos prix sont les mêmes pour tout le monde.

NOUS PRENONS DE PETITS PROFITS, CAR NOS DÉPENSES SONT FAIBLES.

NOTRE principale occupation est de servir les pratiques avec politesse.

QUAND une pratique n'aura pas été bien servie, qu'elle se plaigne au propriétaire et de suite justice lui sera rendue.

Une énorme

PAIRE DE CISEAUX

est suspendue sur le devant de notre magasin.

QUE TOUT LE MONDE VIENNE NOUS VOIR AVANT D'ALLER AILLEURS.

car, nos achats ayant été faits avec de l'argent comptant, nous sommes en mesure de vendre à bon marché.

Notre magasin est en face du Marché

A L'ENSEIGNE DES

GROS CISEAUX.

M. ARSENAULT,

Gérant.

C. O. PARADIS,

Propriétaire

3m

